

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 34

Artikel: Le temple
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

brave et doit être plus instruite, plus solide, ayant servi dix ans avant d'être réservé. Donc le mot de la devise était nécessairement pris dans le sens de corps spécial, de corps *choisi, eligere*, choisir, donc rigoureusement vrai.

Son plus *ferme* soutien :

Bon Dieu ! il y a, et j'en suis heureux, 27 ans révolus que j'habite le canton de Vaud : j'ai toujours entendu dire dans les tirs cantonaux, à la tribune, dans les conversations, partout, que la force de la Suisse était surtout dans sa carabine. La réputation des carabiniers suisses est européenne ou plutôt universelle. Et qui peut connaître le nombre des métaphores où les balles de carabines, les carabines et les carabiniers ont pris place sans réclamation ? Est-ce pour avoir fait une métaphore en douze syllabes et dans une fête de carabiniers militaires que cela devient critiquable ? J'ai toujours l'esprit assez mal tourné pour ne pas le croire.

Son *meilleur* citoyen.

Ah ! c'est ici où je suis pris. Le canton connaîtra le carabinier comme son meilleur citoyen, donc celui-là qui n'est pas carabinier n'est pas aussi bon citoyen... Oh ! mais ! je renie le *syllogisme* ; d'abord parce que je n'y ai pas pensé, ensuite parce que je ne croyais pas qu'on eût pu le penser pour moi, ne croyant pas participer à un cours de rhétorique. J'en appelle à vous, cher rédacteur, pourraut-on faire, je ne dis pas seulement un quatrain, mais une poésie quelconque, s'il fallait épiloguer sur chaque mot. N'est-il pas évident que le sens de ces vers était que le carabinier doit être ou s'efforcer d'être, à la guerre le meilleur soldat, à la paix le meilleur citoyen. Morbleu ! que chaque corps, que chaque Vaudois en dise autant et tout sera pour le mieux. Mais s'en montrer piqué ! ah ! C'est comme si les trois cantons primitifs se fachaient quand on appelle les Suisses, en général, les enfants de Guillaume-Tell ; car même en acceptant pour *historique*, *l'histoire* de Guillaume-Tell, en quoi a-t-il fondé ou sauvé la Suisse ? et les trois cantons perdant la bataille de Morgarten, comment l'arbalète de Tell y eût-elle remédié ? et pourtant personne ne s'insurge contre ce titre de père de la patrie. Je trouve donc que les amours-propres qui se sont froissés ont été un peu viés dans leur appréciation, et que ce pauvre quatrain n'est pas si noir qu'on veut bien le dire.

Pour terminer, si un chef de corps adresse à ses soldats l'allocution suivante : « Soldats, vous êtes vraiment une troupe d'élite et la Patrie compte sur vous, comme sur ses plus fermes soutiens ; au feu, faites connaître à l'ennemi ce que vous valez ; mais si, dans la bataille, vous montrez les plus braves soldats, dans la paix, le pays trouvera en vous ses meilleurs citoyens. »

Je me tâte, je m'interroge, je ne sais vraiment pas comment je pourrais me trouver blessé de ces mots, si je ne faisais pas partie de ce corps. La devise incriminée n'était-elle pas censée une allocution des chefs des carabiniers à leurs soldats ?

Vous voyez, cher rédacteur, que je persiste à avoir l'esprit mal tourné. Que voulez-vous ? N'avons-nous pas tous notre petit *coup de marteau* ? et ceux qui sont plus ou moins poètes, un coup un peu plus marqué ? Donc, à ce titre, je réclame votre indulgence, et

vous prie d'agrérer, aussi cordialement que je vous les adresse, mes sincères salutations.

Bois de Vaux.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Dans un article sur les *cercles* à Lausanne, en parlant de celui de la *Morue*, nous faisions appel à l'un de ses membres les plus aimés, M. de la Cressonnière, en le priant de bien vouloir nous dire ce qu'il savait sur l'origine du nom de ce cercle. Voici ce qu'il eut l'amabilité de nous écrire :

Lausanne, 21 novembre 1867.

Mon cher rédacteur,

Je commencerai par vous remercier de l'appréciation que vous avez faite de notre cercle de la Réunion. Oui c'est bien un cercle où règnent la bonhomie et l'esprit de tamille, et cela sans ôter la moindre parcelle de l'indépendance de chacun des membres qui s'y rencontrent. C'est véritablement là que j'ai commencé à aimer les Vaudois, à comprendre leur bonté et surtout leur sincère hospitalité, que j'ai retrouvée dans toutes leurs sociétés. Ah ! que de bonnes soirées nous avons passées autour de la table du billard, jouant une modeste poule, servant de prétexte à la causerie et à la gaieté, et attirant souvent par nos éclats la partie plus grave de notre réunion.

J'arrive maintenant à votre appel, exprimé en termes si flatteurs pour moi. Le nom de cercle de la *Réunion* vient de la fusion du cercle des *Amis* et de celui des *Fabricants*. Quant au nom de cercle de la *Morue*, est-ce une épigramme ? Est-ce une simple énonciation d'un fait ? Les uns prétendent que ce nom vient de l'habitude qu'avaient quelques membres de se réunir un jour de la semaine, le samedi, pour faire un souper où figurait de la morue parfaitement préparée ; je me rallierais assez à cette interprétation. L'épigramme serait celle-ci : Un habitant bien connu de Lausanne avait demandé de la morue au café Morand et n'avait pu en obtenir. On l'envoya au cercle de la Réunion où précisément deux ou trois personnes étaient attablées devant un plat de morue ; il en demanda, refus, il n'y en a pas. — « Mais on en mange à la salle, » dit-il au concierge. — « Ah ! elle a été apportée du dehors, » répondit ce dernier.

Désappointé, le *demandeur* aurait dit : « Voilà un beau cercle de la *Morue* où l'on en mange, et où l'on n'en veut pas donner ! » Et le nom serait resté. Vous voyez dans tous les cas, que l'intéressant animal que l'on pêche à Terre-Neuve, a donné indirectement ce *sobriquet* au cercle de la Réunion.

Agréez, Monsieur, etc.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Lo crédit.

Dein stu mondo, y'ein a que s'avont sè teri d'afférès quand bin ne sont què dái pourro diablio ; mà c'est dái lulus que vayont bé, que ne sont pas tzaropès, que s'avont cartiulà et que ne medzont pas mé dè toma què dè pan, et que pâovont mémameint sè mettrè dè coté on pere po la sâi ; tandi que dái z'autro,

qu'ont oquiè, ne sont pas pi fotus dè sè gardâ cein que l'ont et rupont tot, et soveint, sein sè mau conduir ; mà c'est dái gaillâ que ne vayont pas pe liein què lão bet de naz et que ne s'avont pas sè peinsâ ein leu mémo que s'on n'a pas fauta d'oquiè vouâi, on pâo ein avâi fauta déman et que dépeinsont po dái bambioulès, dái folérâ, cein que porrâi boutsi ou bon perte. Et pi lâi a cé tsancro dè crétit, qu'est on dérupito iô on sè rebedoulè s'on lâi met pas onna bâragne ein bâilleint dái z'acmpto, kâ se clliâo que dâivont font état d'aoâliâ lão dettès, clliâo à quoui ont dâi ont 'na rasvengnace dâo tonaire.

« Suivant ta borsa, gouverne ta gâola, » se diont lè dzeins bin avezâ, et ma fâ l'ont bin réson, et s'on ne pâo pas pâyi compteint, ne faut jamé atsetâ cein qu'on s'ein pâo passâ, et ne pas férè coumeint lo Dâvi à la Guegne, qu'a fini pè étrè à la tserdze dè la cououna, po cein que c'étai on gaillâ que n'étai pas on crouïo soudzett, mà on coo qu'atsetâvè tot à crétit.

On dzo que lo régent fasai férè dái réglès pè l'écoula, fasai comptâ ài z'ein-fants diéro faillai po atsetâ tant dè café, tant dè sucro, tant dè tsecoria et autres martchandi, et sè peinsâvè que clliâo bouébo dévessont savai diéro cotâvè la livra.

— Diéro cotè lo sucro ? se fe ào bouébo à Dâvi.

— Ne sé pas, se repond lo gosse.

— Coumeint, te ne sâ pas ! n'est-te pas tè que te va férè lè coumechons po ta mère pè la boutequa ?

— Oï.

— Adon te ne sâ pas diéro cotè lo sucro ?

— Na.

— Et coumein fâ-tou po payi ?

— On fâ marquâ !

Eh bin, vouaïquie lo drâi tsemin po allâ à l'hépetau.

Le Temple.

Chacun connaît ou tout au moins a entendu parler de ce grand marché parisien où l'on peut se vêtir de pied en cape à des prix fabuleusement bas ; où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour monter économiquement un ménage : linge de lit et de table, meubles de toutes espèces, batterie de cuisine, etc., etc.

Le journal *La France* donne les détails suivants sur cette vaste installation :

« Le public est admis au Temple tous les jours, de neuf heures à midi, moyennant un droit d'entrée de cinq centimes.

Quand arrive neuf heures moins le quart, l'inspecteur du marché sonne la cloche, et l'on voit déboucher des quatre escaliers quatre groupes d'hommes et de femmes qui se dirigent rapidement vers leur place.

Celle-ci est marquée par un ballot que l'on jette à terre. Puis ceux qui possèdent un easier dans les armoires du pourtour se hâtent d'aller prendre dans leur resserre les marchandises à vendre.

En un instant la table est encombrée d'objets divers et la vente commence.

Voici l'aperçu des prix d'un vêtement complet :

Pantalon d'été	0,50
Saute-en-barque (veston) .	0,55
Escrarpins d'occasion. . .	0,25
Casquette	0,20
Chemise échangée. . . .	0,50
Total.	2,00

Si l'on est en fonds et qu'on veuille pousser la coquetterie jusqu'au bout, on aura, pour vingt centimes de plus, une paire de chaussettes (0 fr. 10) et trois faux-cols (0 fr. 10).

Il y a là de quoi étonner les clients ordinaires de nos grands tailleurs des boulevards.

Une des curiosités du Temple, c'est son argot. Qu'on en juge plutôt par ces quelques exemples :

Le *ponce* est le passant; la *grolle* la passante: les vêtements sont des *frusques*; le pantalon est un *montant*; l'habit une *pelure*; la chemise une *limace*; un chapeau d'homme une *niolle*; un chapeau de femme un *décrochez-moi ça*. Venir vendre ses vêtements c'est *bibloter ses frusques*; s'habiller se *renfrusquiner*. N'avoir pas le sou s'articule *nib de braise* et tromper un client se dit *monter un gandin*.

L'argent est de la braise, ou de la thune, ou de la bille. On y parle par pistoles (10 francs), croix (5 francs), demi-croix (un franc) et rond (un sou).

Enfin, les *rapioteurs* sont les racommodeurs de frusques; les *mastiqueurs*, des retapeurs de souliers; les *fafioleurs* sont les savetiers. Les marchands ambulants sont des *chineurs*; les *nioleurs*, les marchands de vieux chapeaux; les *bausses* et les *baussesses*, les patrons huppés de la communauté; les *galifards*, des commissaires saute-ruisseaux; les *râleuses*, les marchandes racoleuses, et les *ayons* sont les places de titulaires.

Le vieux soldat.

Un vieux soldat de la garde obtint un jour une audience particulière de l'empereur Napoléon.

— Ah ! c'est toi, mon ami, lui dit Napoléon en le reconnaissant pour un de ses braves, que me veux-tu ?

— Sire, il m'est arrivé un grand malheur.

— Une injustice, un passe-droit, n'est-ce pas ?

— Non, sire. J'ai une bonne femme de mère, qui vivait heureuse et contente du produit de la paie que lui fai-

saient ses cinq enfants, tous soldats comme moi. Elle habitait une chau mière que le feu vient de dévorer; et comme il ne lui reste que 77 ans et des yeux pour pleurer, ce n'est pas assez.

— Tu viens me demander une pension pour elle, c'est juste : la mère d'un de mes braves doit compléter sur moi, je verrai le ministre. Es-tu content ?

— Non, sire.

— Diable ! tu es bien difficile. Alors que veux-tu donc ? un bon sur le trésor ?

— Non, sire; ce n'est pas que je trouve votre signature mauvaise; mais les commis mettront un temps si long à la timbrer et à la parapher que quand ce sera fait il n'y aura plus de vieille mère pour moi.

Tenez, mon empereur, je n'y vais pas par quatre chemins ; je viens vous emprunter de l'argent de la main à la main, et pour que vous ne pensiez pas que je veux vous tromper, voici mon livret, vous toucherez mon prêt, la solde de ma croix; le quartier-maître vous comptera tout ça.

— Garde ton livret, mon brave; entre deux vieilles connaissance comme nous, la parole suffit : voici un rouleau ; tu me rendras cela quand tu seras colonel.

— Merci, mon empereur, mais en attendant, vous devriez bien me nommer caporal, pour avancer un peu l'époque du remboursement.

Quelques jours après, le vieux soldat recevait les galons de sergent.

Boutades.

Au temps de la splendeur napoléonienne, le préfet De la Chaise se rendit fameux par un discours qui débuta ainsi : « Dieu créa Napoléon, puis il se reposa. » Ce qui lui valut ce quatrain persifleur :

Dieu n'en resta pas là :
Il fit encore la chaise,
Puis il se reposa
Beaucoup plus à son aise.

Deux financiers échangent leurs impressions sur le succès d'un emprunt.

— Dix-huit fois couvert ! s'écrie le premier.

— Si je l'étais seulement une, dit un pauvre déguenillé qui les écoutait.

L'avocat Z... va trouver son médecin :

— Docteur, je suis bien malade.
— Que ressentez-vous ?
— Un ennui mortel !
— Vous vous écoutez trop.

— Ma chère, je ne savais comment cacher à mon mari que j'étais allée chez Mme Z..., qu'il ne peut pas souffrir.

— Comment as-tu fait ?

— Eh bien ! comme il ne me croit jamais, je le lui ai dit !

C'était à la fête grecque, donnée au

cercle de Beau-Séjour. Un gamin s'approche de M. C., qui desservait la bascule.

— Je veux me faire peser, lui dit-il.

— Eh bien ! ça coûte 20 centimes.

— C'est que je n'en ai que dix.

— Il en faut vingt.

— Ça ne fait rien, m'sieu, pesez-moi toujours, vous ne m'indiquerez que la moitié de mon poids.

Un mot d'enfant terrible :

— Dis donc, madame, comment donc que ça se fait : toi qu'est grande, t'as pas encore toutes tes dents, et moi qu'est petite j'ai toutes les miennes.

Au restaurant. — Un client restauré et chauve règle l'addition :

— Garçon, j'ai une tête de veau.

Le garçon :

— Parfaitement, monsieur.

Théorie sur la vérité :

— Mais pourquoi les anciens mettaient-ils la Vérité au fond d'un puits ?

— C'est, monsieur, parce qu'elle est toujours altérée.

On parle du talent qu'ont certaines personnes d'imiter le cri des animaux.

— Tout cela n'est rien, dit un Mar- seillais ; moi, j'ai un ami, lorsqu'il imite le chant du coq...

— Eh bien ?

— ...Le soleil se lève !

L. MONNET.

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à J.-H. MATILE, au Petit-Bénifice, Morges, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleure marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,40. — Canton de Fribourg à fr. 27,90. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,90. — Canton de Genève 3 % à fr. 105,50.

De Serbie 3 % à fr. 88,--. — Bari, à fr. 58,25. — Barletta, à fr. 43,75. — Milan 1861, à 38,--. — Milan 1866, à fr. 11,--. — Venise, à fr. 25,--. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106,--. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,--. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,90

— Tabacs serbes, à fr. 11,50. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.